



SERVICE ARCHÉOLOGIQUE SAEF

# FOCUS

AMT FÜR ARCHÄOLOGIE AAFR

L'agglomération gallo-romaine  
de MARSENS-RIAZ

**Éditeur**

ETAT DE FRIBOURG      Service archéologique SAEF  
STAAT FREIBURG      Amt für Archäologie AAFR

**Rédaction**

Dominique Bugnon

**Mise en page**

Annick Tinguely

**Crédit des illustrations**

SAEF, sauf mention contraire

**Fascicule rédigé sur la base de la monographie:**

ARCHÉOLOGIE FRIBOURGEOISE 28

Des forgerons en Gruyère.  
L'agglomération rurale de Marsens-Riaz  
(FR, Suisse) du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle

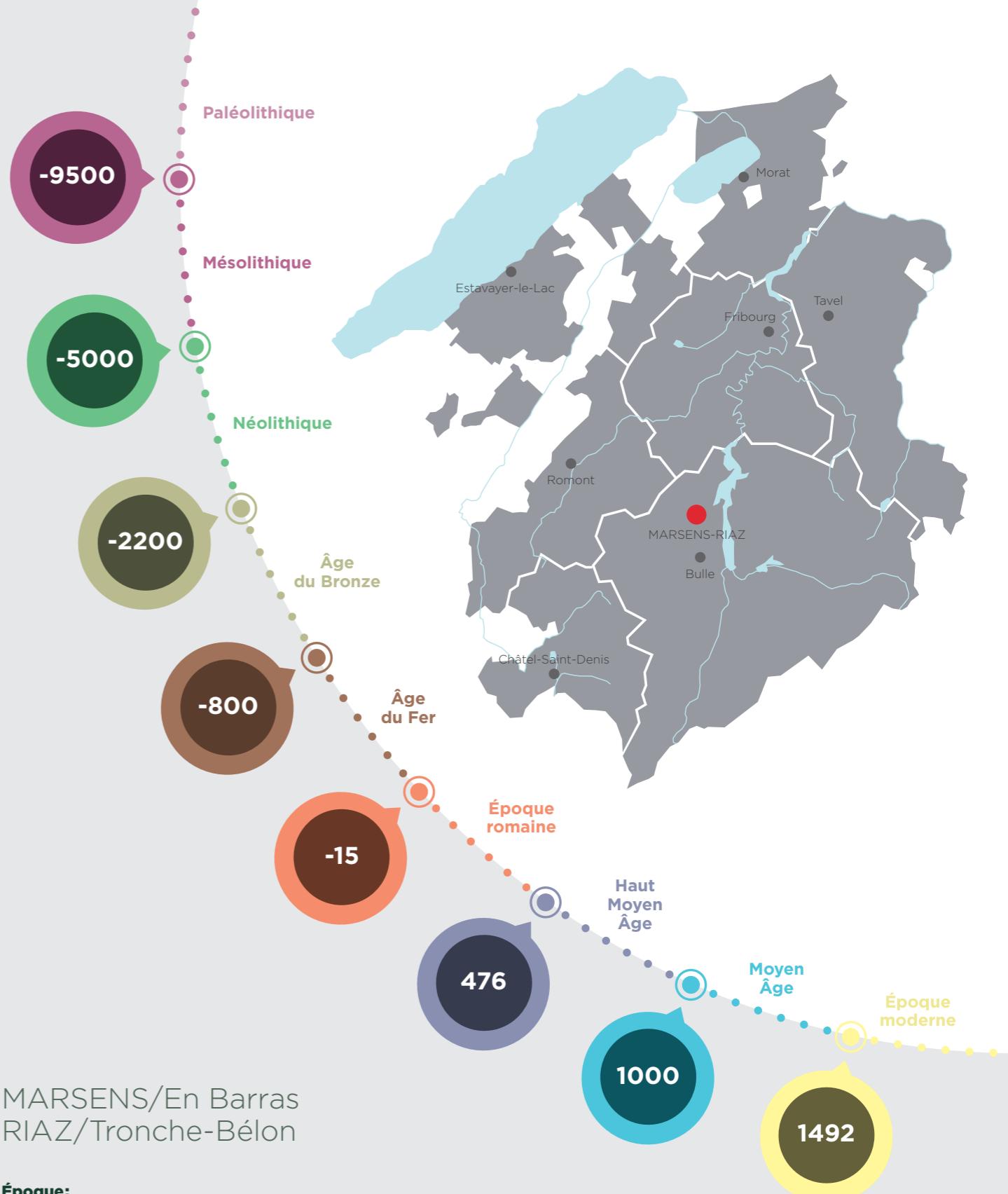
Chantal Martin Pruvot (dir.)



Archéologie Fribourgeoise  
Freiburger Archäologie



Pour tout renseignement complémentaire ou référence bibliographique,  
veuillez vous référer à la monographie disponible en ligne.

**Époque:**

époque romaine

**Nature du site:**

agglomération, édifice religieux,  
habitat, infrastructures

**Vestiges:**

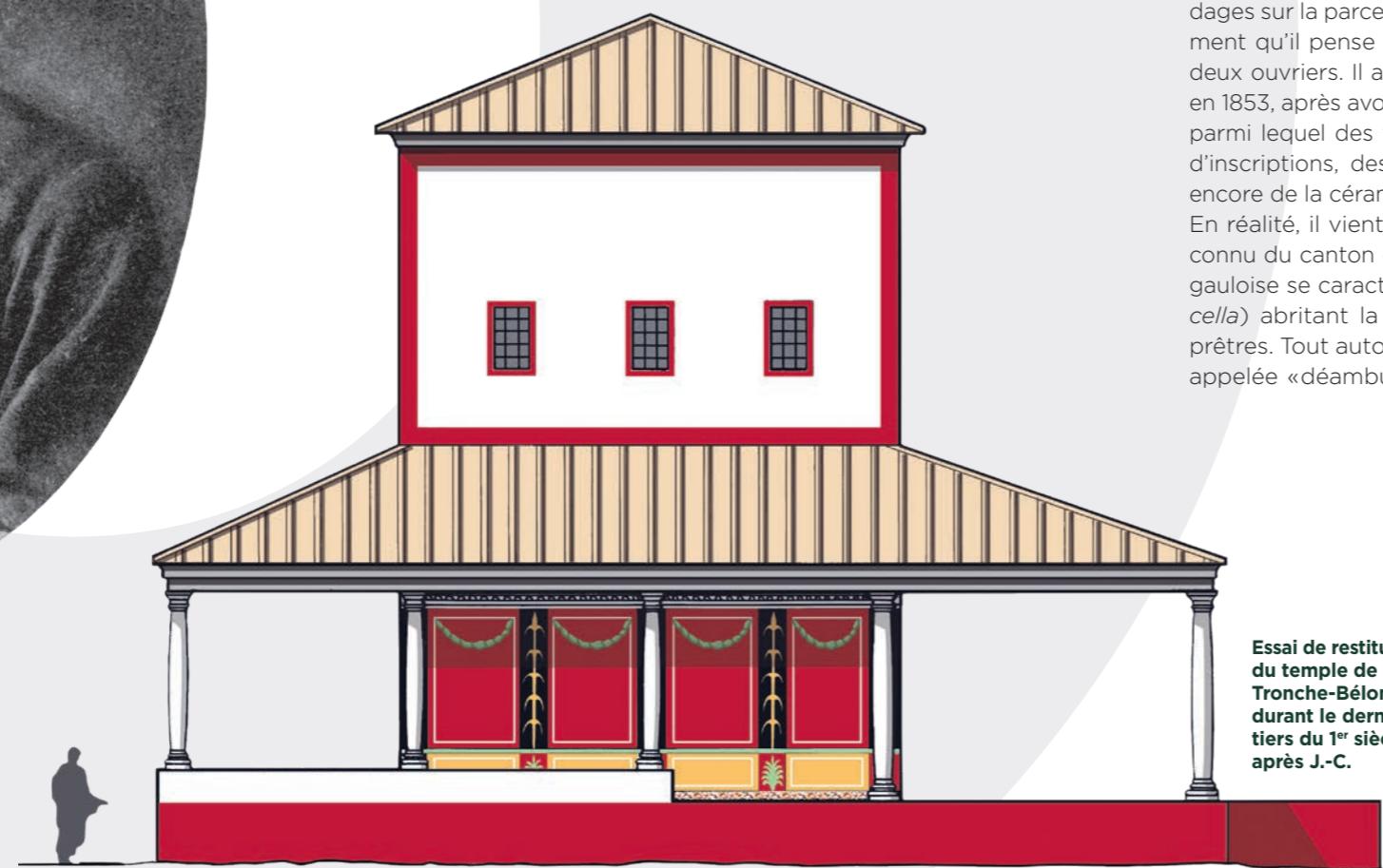
forges, bâtiments, thermes,  
temple, puits, route

# FOCUS

# Histoire des recherches sur Marsens et Riaz



Portrait de l'abbé Jean Gremaud par le photographe Ernest Lorson, vers 1890.



» On ne voit aujourd'hui presque plus rien de l'antique agglomération de Marsens-Riaz, en Gruyère. Or, ce site regroupant de nombreux bâtiments a abrité de multiples activités à l'époque romaine. L'étude des vestiges mis au jour par les archéologues lors des différentes campagnes de fouille (1981-1986) vient de s'achever. Elle permet de mieux comprendre l'agglomération, depuis sa fondation jusqu'à son déclin. Mais c'est au milieu du 19<sup>e</sup> siècle que tout commence réellement...

## Un curé passionné

Lorsque l'abbé Jean Gremaud, curé d'Écharlens et futur recteur de l'Université de Fribourg, apprend qu'un tronçon de colonne a été découvert à Riaz, au lieu-dit Tronche-Bélon, il se rend immédiatement sur place. Nous sommes en 1852. L'abbé réalise une série de sondages sur la parcelle, puis entreprend la fouille d'un bâtiment qu'il pense être une *villa* romaine, avec l'aide de deux ouvriers. Il achève ses investigations sur le terrain en 1853, après avoir rassemblé un mobilier considérable, parmi lequel des fragments de blocs architecturaux et d'inscriptions, des éléments de statues en bronze ou encore de la céramique et des monnaies.

En réalité, il vient de mettre au jour le premier *fanum* connu du canton de Fribourg. Ces temples de tradition gauloise se caractérisent par un espace sacré fermé (la *cella*) abritant la statue du dieu vénéré, réservé aux prêtres. Tout autour, une galerie à colonnade couverte, appelée «déambulatoire» (*deambulatio* signifie «pro-

menade»), permet aux fidèles de se recueillir: en effet, selon le célèbre géographe et historien grec Strabon, qui vécut entre 63 avant et 24 après J.-C., «les Gaulois vénèrent leurs dieux en tournant autour». Grâce à une inscription sur une *tabula ansata*, tablette votive en bronze munie de poignées en forme de queue d'aronde – ce mot signifie hirondelle en vieux français –, on connaît le nom de la divinité principale du sanctuaire: Mars Caturix, figure qui amalgame le dieu guerrier des Romains (Mars) et celui des Helvètes (Caturix, «Roi des combats» en langue celtique) en une illustration parfaite de ce que l'on appelle la «civilisation gallo-romaine». Par les inscriptions et les statues qui s'y trouvent, son aspect architectural relativement sophistiqué et la divinité à laquelle il est dédié, le temple de Riaz/Tronche-Bélon apparaît comme un édifice important pour la région, voire au-delà. Mars Caturix étant le dieu protecteur du peuple helvète, de son territoire et de ses villes, les fidèles y viennent certainement de loin pour les fêtes et les grands rassemblements.

## MARSENS NE VIENT PAS DE MARS!

Le nom de l'agglomération antique ne nous est pas parvenu; il n'apparaît sur aucun itinéraire romain et aucune inscription ne le mentionne. On sait en revanche une chose: Marsens ne dérive pas du dieu Mars. Le nom du lieu s'est en effet formé à partir d'un suffixe d'origine germanique, *-ingos*, qui signifie «chez les gens d'un dénommé tel». Ce suffixe, amené en Suisse au 5<sup>e</sup> siècle après J.-C. par les Burgondes, s'ajoute au nom du chef de clan ou du propriétaire du domaine, ici Marso. Le toponyme *Marsingos*/Marsens n'est donc pas antérieur au Haut Moyen Âge et pourrait être en relation avec les tombes mérovingiennes qui ont été aménagées dans la zone du temple de Tronche-Bélon à partir du premier tiers du 6<sup>e</sup> siècle. Une origine latine n'est pas exclue, mais Marsens se rattacherait alors au nom *Marsius*. Il signifie donc «sur le domaine de Marso ou de Marsius».



Fragment de *tabula ansata* votive mentionnant Mars Caturix.

0 2 cm



Le bâtiment thermal d'En Barras et ses locaux en enfilade, dont deux avec hypocauste.



Le *fanum* de Tronche-Bélon in situ, durant les fouilles de 1975 et 1976.

En 1854, dans le village voisin de Marsens, au lieu-dit En Barras, quelque 330 m au nord de Tronche-Bélon, l'abbé Gremaud met au jour un autre bâtiment maçonner, doté d'un hypocauste, l'ancêtre du chauffage au sol; cet espace occupé par des colonnettes formées de petites briques empilées les unes sur les autres, entre lesquelles circule de l'air chaud venant d'un foyer extérieur (*praefurnium*), sert en effet à chauffer les dalles du sol et donc les locaux qui se trouvent directement en dessus.

L'ecclésiastique interprète à juste titre ces vestiges comme appartenant à des thermes, ces bains publics si chers aux Romains; il y recueille essentiellement de la céramique, ainsi que quelques objets en métal et des fragments de verre à vitre.

L'abbé ne le sait pas et il ne le saura jamais: il a retrouvé les deux seuls bâtiments maçonner d'un même site qui se développait dans la plaine de Marsens à l'époque romaine. Les édifices qu'il a mis au jour marquent en effet les limites nord (les thermes) et sud (le temple) d'une agglomération appartenant au territoire de la Cité des Helvètes, dont le chef-lieu était *Aventicum-Avenches*. Bordée par les Monts de Marsens à l'ouest mais susceptible de s'étendre à l'est, l'agglomération romaine de Marsens-Riaz est, à ce jour et dans l'état actuel de la recherche, la seule à avoir été identifiée en terres fribourgeoises.

## Les archéologues et l'autoroute

Au printemps 1974, préalablement à la construction de l'autoroute A12 destinée à relier Berne et Vevey, des sondages archéologiques sont entrepris sur le futur tracé. Face à la richesse des vestiges mis au jour à l'emplacement des murs dégagés par l'abbé Gremaud à Riaz/Tronche-Bélon, le temple fait l'objet d'une vaste campagne de fouille durant les deux ans qui suivent. Comme il se trouve directement sur le tracé de l'autoroute et qu'il est voué à la destruction, il est entièrement démonté puis reconstruit quelque 18 m au sud-ouest, pour pouvoir être conservé et mis en valeur; ses vestiges s'y trouvent toujours, accompagnés d'une maquette en bronze et d'un panneau explicatif.

Dans le cadre de l'aménagement de chemins agricoles aux abords de ce tronçon d'autoroute, une campagne de sondages est réalisée en 1981 à Marsens/En Barras. Ces recherches préliminaires révèlent un potentiel archéologique insoupçonné et sont à l'origine de fouilles programmées qui se déroulent entre 1983 et 1986. Durant ces quatre ans de travaux sur le terrain, ce sont des mètres et des mètres cubes de terre qui sont inlassablement retournés et méticuleusement explorés pour être documentés. Murs ou solins, sablières basses, trous de poteau, foyers, fosses, fossés sont ainsi dégagés, photographiés, dessinés, vidés, démontés, tandis que le mobilier archéologique retrouvé est soigneusement enregistré et conservé pour les études à venir.

Quelques scories en calotte de Marsens.



0 5 cm

# Le site de Marsens/ En Barras

Grâce à l'analyse minutieuse de la documentation de terrain, deux phases d'occupation successives sont identifiées à Marsens/En Barras. L'état 1 peut être daté entre le milieu du 1<sup>er</sup> et le début du 2<sup>er</sup> siècle de notre ère (environ 50-100/120 après J.-C.); il se caractérise par des ateliers liés au travail des métaux. L'état 2 couvre une longue période entre le début du 2<sup>er</sup> et la fin du 3<sup>er</sup>, voire le début du 4<sup>er</sup> siècle après J.-C. (100/120 à 280, voire 320 après J.-C.); il se singularise principalement par des bâtiments d'habitation et par la présence des thermes fouillés plus d'un siècle auparavant par l'abbé Gremaud.

## Un bon demi-siècle voué au travail des métaux (état 1)

Le début de l'occupation d'En Barras se concrétise par une route bordée d'un fossé de chaque côté. Cette voie mène au temple de Mars Caturix, élevé en terre et bois durant la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, puis reconstruit en dur à l'époque flavienne (69-96 après J.-C.). C'est elle qui structure l'agglomération.

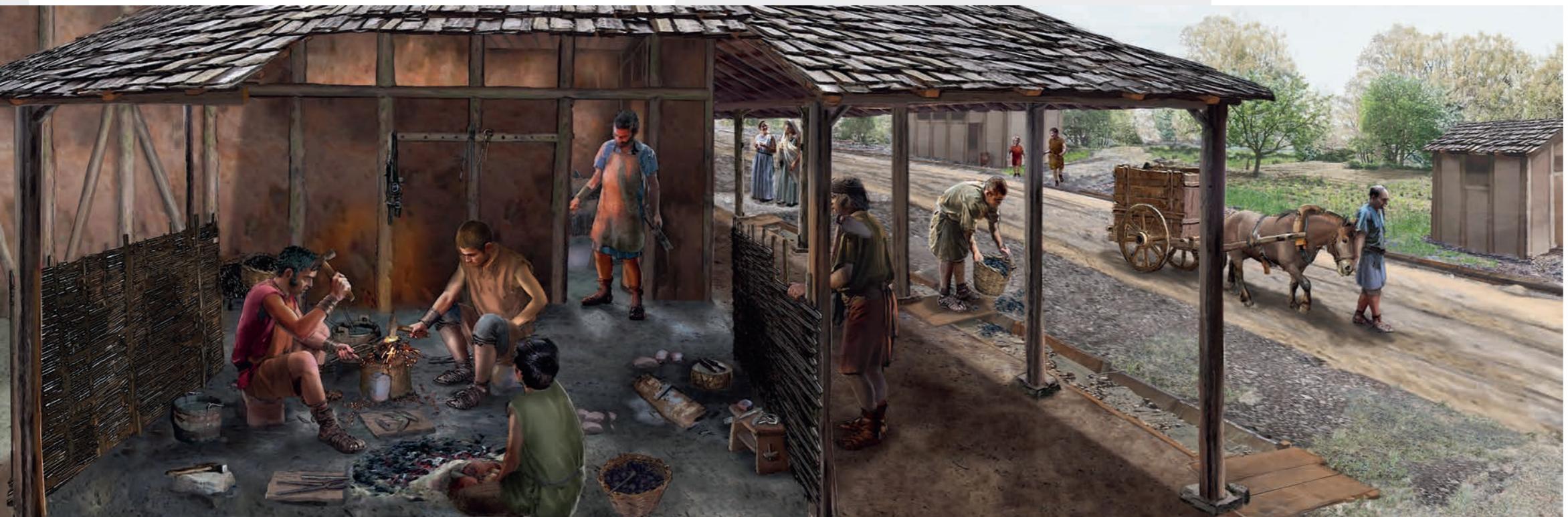
À partir des années 50 après J.-C. environ, cinq bâtiments sur poteaux plantés et/ou reposant sur des sablières basses ou des solins (bases de murs) sont construits en amont de la route. Leurs parois de terre et de bois sont probablement percées de grandes ouvertures et ils abritent chacun un atelier de forge (A1, A2, A2bis, A3 et A4). Au vu du climat de nos régions, ils sont protégés des intempéries par un toit à deux pans, mais comme aucune tuile n'a été découverte, on les imagine recouverts de bardeaux; le chaume, matériau très inflammable,

semble en effet moins adapté dans le cadre d'un artisanat lié au feu. Un dernier bâtiment (B9), différent par son agencement, son orientation et sa fonction, prend place au sud, dans le prolongement des ateliers.

Trois dépressions naturelles en contrebas des ateliers sont utilisées par les forgerons pour y déverser leurs déchets, qui finissent par s'accumuler et créer un vaste dépotoir (St 203). Au fil du temps, le fossé occidental de la voie se remplit également de toutes sortes de détritus (vaisselle en céramique et en verre, restes de repas, déchets de production, etc.); tout au sud du site, deux cuvettes formant une double dépression dans le terrain (St 122/144) servent de poubelle aux occupant-e-s du bâtiment B9.

Comme sur la plupart des sites métallurgiques, l'état de conservation des vestiges est médiocre. Les installations artisanales ont été sommairement creusées dans l'argile naturelle et elles ont sans doute été maintes fois remaniées, même si aucune réfection ou superposition n'a été observée. De plus, seul le fond des structures est conservé, et sur quelques centimètres d'épaisseur seulement!

Le terme «atelier de forge» désigne divers aménagements en relation avec le travail du fer. Trous de poteau, empreintes de sablières basses et solins permettent de délimiter la surface des différents ateliers, tandis que l'emplacement des foyers, fosses à enclume et autres pierres plates trahit l'organisation de l'espace au sein des forges. Aucun atelier n'a livré l'équipement de base complet du forgeron, à savoir le foyer (pour chauffer le fer), la surface de frappe (pour travailler et forger la matière) et le bac de trempe (pour refroidir le métal). De manière générale, les foyers se trouvent dans la moitié sud de l'espace, et des fosses dont la fonction reste indéterminée en occupent la partie nord.



Évocation de la forge extérieure A2bis.



Plan des vestiges de l'état 1 (50-100/120); en rose: ateliers de forge; en gris: route et fossés, en orange: dépotoir des métallurgistes; en rouge: foyers; en vert: autres structures attestées ou restituées (traitillé).



a)

c)

b)

Quelques outils en pierre utilisés à la forge;  
a) enclume  
b) cuvette  
c) polissoirs.

de nodules témoignent du travail du bronze (réparation de vaisselle?). De rares coulures et chutes de tôle signalent la réalisation de travaux ponctuels avec du plomb; enfin, un unique petit fragment d'or découpé, métal systématiquement récupéré que l'on retrouve très rarement à l'état de «déchet», atteste l'exécution occasionnelle de petits travaux d'orfèvrerie, ce dont témoigne aussi le petit marteau retrouvé un peu plus loin.

À côté des déchets et objets illustrant leur travail, les forgerons ont laissé un bel ensemble d'outils en pierre utilisés à la forge: des polissoirs, des enclumes et des cuvettes notamment.

Un raté de fabrication, quelques tessons aux décors particuliers et des estampilles inédites, ces signatures de potiers apposées sur le fond, les anses ou la collarète de certains types de récipients, laissent supposer une éventuelle production de céramique dans l'agglomération. Cependant, aucun aménagement lié à cet artisanat n'a pu être localisé sur le site; l'existence d'une telle activité ne peut donc pas être confirmée.

Les ateliers métallurgiques mis au jour à Marsens/En Barras n'abritaient pas d'espaces dévolus à l'habitat, comme on peut souvent l'observer dans les forges rurales. L'absence de foyer domestique et de séparation à l'intérieur des édifices ne permet pas de proposer une organisation mixte pour ces bâtiments. Se pose alors la question de l'emplacement des logements des forgerons et de leur famille, qui se trouvent vraisemblablement dans des secteurs qui n'ont pas été touchés par les fouilles archéologiques: peut-être au sud de l'agglomération, au-delà du bâtiment B9, ou à l'est, le long de la route qui traverse le site.

La vingtaine d'amphores à huile et les nombreux récipients culinaires, parfois de grand format, retrouvés dans et à proximité du dépotoir attenant au bâtiment B9 pourraient laisser entendre qu'un espace de stockage y prenait place et qu'on y cuisinait. La présence du *fanum* de Tronche-Bélon sous-entend également l'existence d'*hospitalia* («auberge» pour les pèlerins), quelque part dans l'agglomération... Le bâtiment B9 faisait-il office de lieu de vie communautaire? Rien ne permet aujourd'hui de l'affirmer.

Les déchets métallurgiques rejetés, perdus ou abandonnés par les forgerons indiquent que l'activité de l'agglomération s'est concentrée sur la production d'objets en fer à la forge. Quelques fragments de moules et de creusets, ces récipients dans lesquels on fond le cuivre et l'étain, ainsi que divers déchets sous forme de gouttes et

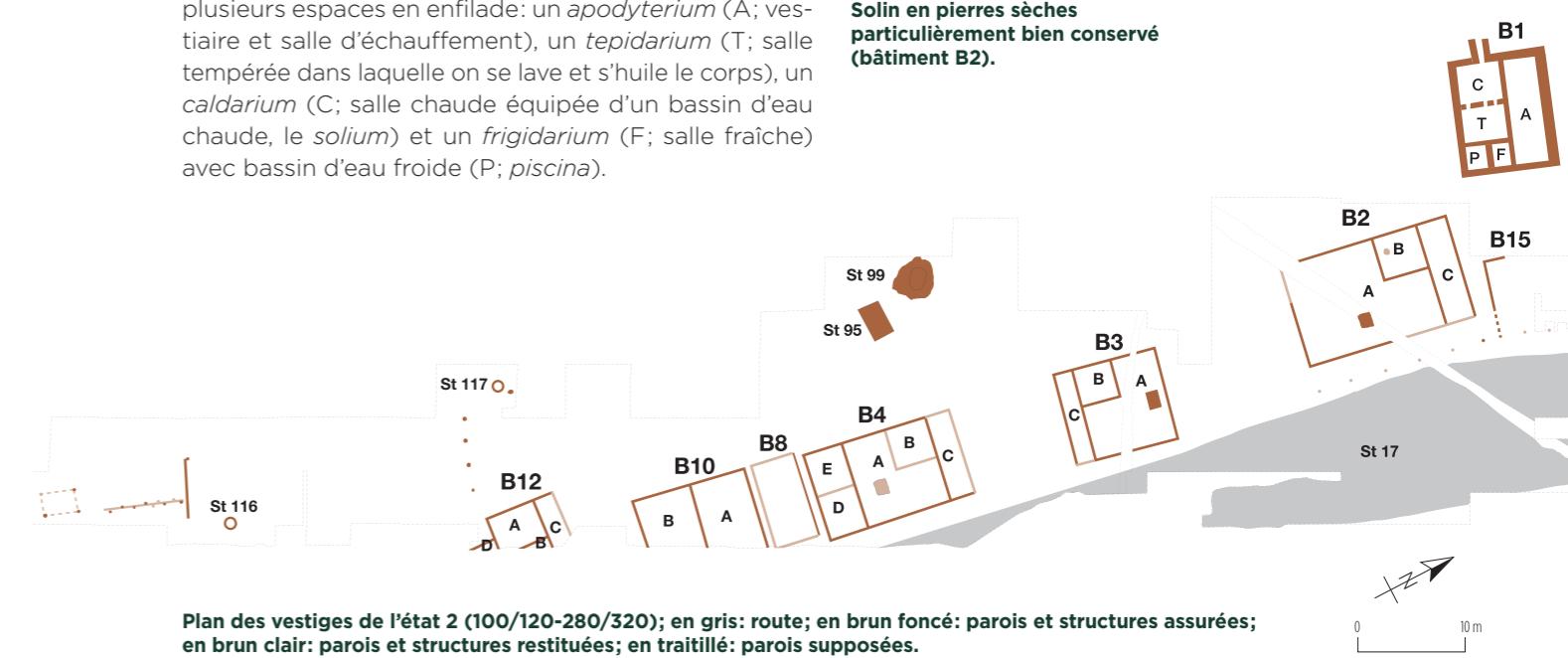
## Des maisons d'habitation, des thermes et un bâtiment commercial (état 2)

Vers 100/120 après J.-C., l'agglomération change de fonction. La route en constitue toujours l'élément principal qui la structure, mais ses deux fossés latéraux sont comblés. Une zone de circulation pour les piétons est aménagée par-dessus l'ancien fossé de voie occidental; suivant les endroits, il peut s'agir d'un trottoir empierré ou d'un passage en terre battue protégé par un portique.

Les forges sont détruites et remplacées par sept bâtiments (B15, B2, B3, B4, B8, B10 et B12) qui prennent place le long de la route, sur les mêmes parcelles qu'au paravant. Ces édifices de terre et bois, à poteaux porteurs ou sur solins de pierres sèches, présentent leur grand côté face à la voie; ils se composent d'une salle centrale avec foyer (A) et pièce d'angle (B) flanquée d'un couloir latéral (C). Leur sol est fait de galets recouverts de terre battue ou de planchers en bois et leur toiture est certainement couverte de matériaux légers, chaume ou bardage. Des thermes maçonnés (B1), aux murs percés de fenêtres vitrées et à la charpente recouverte de tuiles, sont dressés au nord du site, en retrait de la voie et des bâtiments; à l'extérieur, ils sont dotés d'un local de chauffe (St 2) et à l'intérieur, ils comptent plusieurs espaces en enfilade: un *apodyterium* (A; vestiaire et salle d'échauffement), un *tepidarium* (T; salle tempérée dans laquelle on se lave et s'huile le corps), un *caldarium* (C; salle chaude équipée d'un bassin d'eau chaude, le *solium*) et un *frigidarium* (F; salle fraîche) avec bassin d'eau froide (P; *piscina*).



Solin en pierres sèches particulièrement bien conservé (bâtiment B2).



Plan des vestiges de l'état 2 (100/120-280/320); en gris: route; en brun foncé: parois et structures assurées; en brun clair: parois et structures restituées; en traitillé: parois supposées.



Dès l'année 122 de notre ère, d'après une datation dendrochronologique obtenue à partir de l'analyse des cernes d'un bois provenant de son cuvelage, un puits de plus de 8 m de profondeur (St 117) est creusé à l'ouest du bâtiment B12; un puits analogue (St 116) prend place tout au sud du site. Ces deux points d'eau, peut-être installés pour remplacer l'éventuelle citerne aménagée vers 60/70 après J.-C. et abandonnée vers 130/150 (St 99), sont encore visibles de nos jours: ils ont été conservés et mis en valeur à leur emplacement d'origine.

Un nouveau revêtement de surface est posé sur la route dans les années 150 après J.-C. au plus tard et l'édifice balnéaire bénéficie de réfections de grande ampleur vers la fin du 2<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Comme lors de l'état précédent, les vestiges sont mal préservés. Ils se limitent aux fondations des murs (solins), à des restes de parois en torchis (mélange d'argile et de paille), aux soubassements des sols (radiers) et des foyers, aux fonds des hypocaustes dans les thermes.

La présence de foyers domestiques suggère que les bâtiments sont réservés à l'habitat. Le couloir permet peut-être de rejoindre un étage occupé par des chambres à coucher. Le local d'angle pourrait servir de stockage à l'arrière, voire d'espace réservé à des activités artisanales ne nécessitant pas le recours au feu; le fait qu'il ne

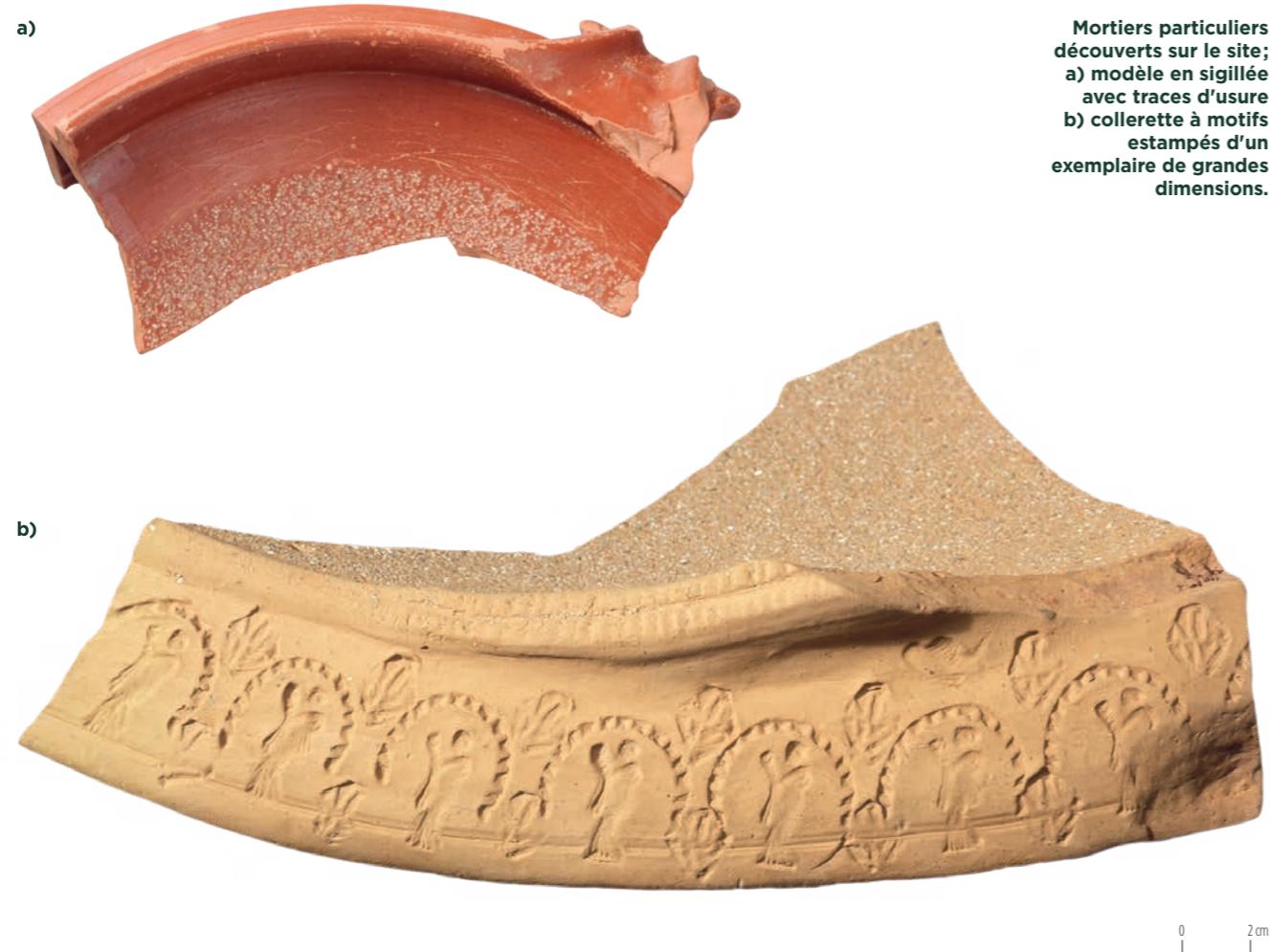
débouche jamais sur la rue empêche d'y voir un espace en lien avec une activité commerciale. Les intérieurs sont simples et les programmes décoratifs modestes, pour ne pas dire inexistants: aucun fragment de placage ni élément d'architecture en pierre ou même simplement en mortier de chaux n'indique la présence de sols maçonnes ou de peintures murales.

Ce type d'édifice barlong avec une telle partition interne n'est pas fréquent, du moins sur le Plateau suisse; on le retrouve généralement sur des sites ruraux, et la Gruyère en fournit deux autres exemples (Sorens/Les Gauderons et Riaz/L'Etrey).



Intérieur du puits St 117 en cours de vidange.

Évocation des bâtiments et des thermes de l'agglomération à l'état 2.



Les thermes confortent l'interprétation de cette partie de l'agglomération à l'état 2 comme lieu de vie. Malgré leurs dimensions réduites (un peu plus de 100 m<sup>2</sup>, local de chauffe compris), ils permettent à celles et ceux qui les fréquentent d'effectuer un parcours thermal en phase avec les habitudes romaines. Emblématiques d'un mode de vie, ces installations sont très prisées et jouent un rôle important dans la société: on peut s'y baigner, y faire du sport, parler affaires ou tout simplement bavarder...

Hormis les thermes, le bâtiment B12 est le seul qui semble remplir une fonction différente des autres édifices. Les petits récipients en céramique particulièrement soignés, les lampes à huile en terre cuite signées, l'encrer et les couteaux à affûter les calames – ces roseaux dont on se sert pour écrire –, les monnaies groupées, les plateaux de balance et le poids en bronze, le bassin et la passoire du

même alliage – le premier sert souvent aux ablutions, la seconde à filtrer le vin –, ou encore la tablette de cire et le stylet en fer richement ouvragé retrouvés à l'intérieur de l'édifice, à ses abords ou dans le puits situé à l'arrière, indiquent l'existence d'un espace à vocation commerciale et administrative à cet endroit. Même s'ils ne proviennent pas directement de la même zone, un couvercle de boîte à sceau à décor émaillé, objet spécifique de la correspondance, va dans le même sens, et un poids en pierre de 25 kg est aussi à mettre en relation avec des activités de pesage, vraisemblablement commerciales. Le fait que toute la partie orientale de ce bâtiment B12, constitué d'au moins quatre locaux, se trouve hors de l'emprise des travaux et n'a pas pu être fouillée, ne facilite pas l'interprétation de ce secteur, mais de toute évidence, des activités autres que celles pratiquées ailleurs dans l'agglomération y ont cours.



## Départ forcé ou déménagement volontaire?

L'agglomération de Marsens-Riaz connaît une occupation continue depuis le milieu du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C., dense jusque vers le milieu du 3<sup>e</sup>, puis peut-être réduite. L'abandon de la zone d'habitat intervient à la fin du 3<sup>e</sup> ou au début du 4<sup>e</sup> siècle de notre ère. Le temple, lui, continue d'être fréquenté durant quelques décennies, jusque vers le milieu du 4<sup>e</sup> siècle. C'est en tous cas ce que suggèrent les études de mobilier, en particulier celles de la céramique, des monnaies et des récipients en pierre ollaire.

L'histoire de l'Helvétie romaine de la seconde moitié du 3<sup>e</sup> siècle est assez mouvementée du fait des incursions des Alamans qui parviennent à atteindre le Plateau suisse vers 275 après J.-C. probablement. On peut raisonnablement supposer que les habitant-e-s de Marsens-Riaz en ont subi, sinon les attaques directes, à coup sûr les contrecoups au niveau économique et social. Ceci expliquerait pourquoi le site est moins densément occupé les dernières décennies de son fonctionnement.

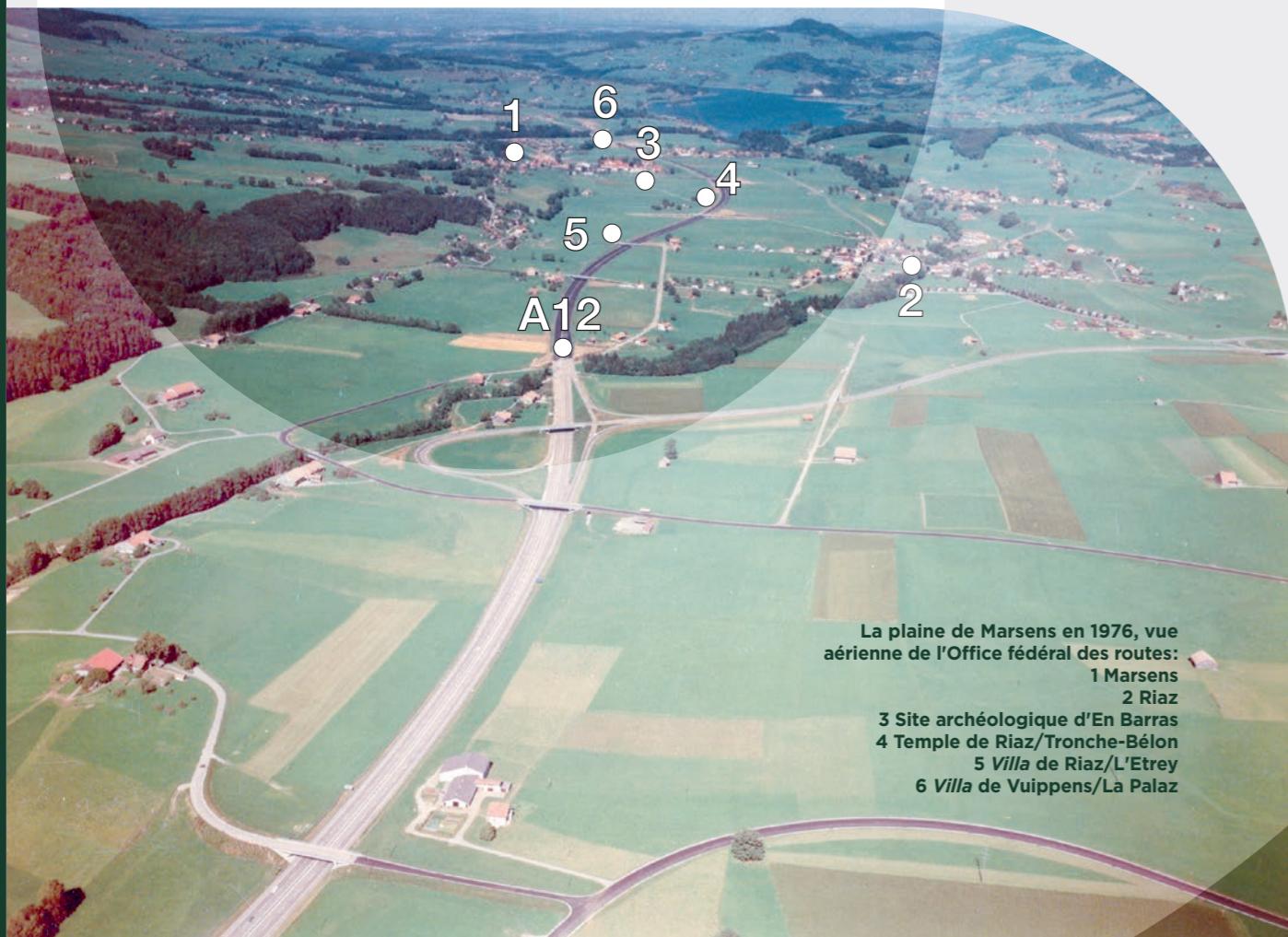
Les raisons ayant conduit à l'abandon définitif de l'agglomération ne sont pas précisément connues, mais elles pourraient être la conséquence d'un incendie qui a ravagé les bâtiments B3 et B4 entre la fin du 3<sup>e</sup> et le début du 4<sup>e</sup> siècle de notre ère, tout en épargnant les édifices au sud et les thermes au nord. Après ce sinistre, la population se déplace peut-être dans un autre secteur de la région. La question reste ouverte.

# Marsens-Riaz, son voisinage et sa population

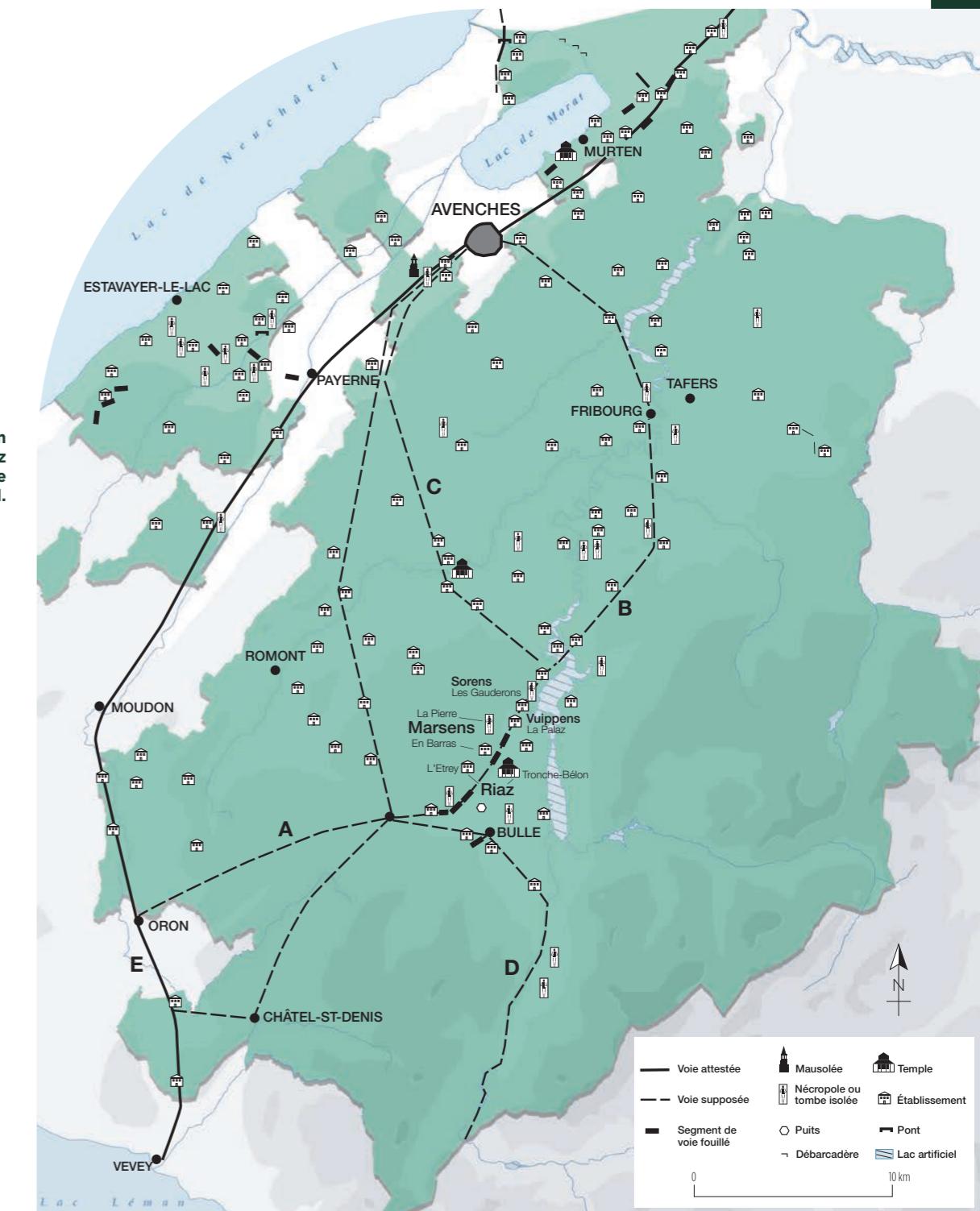
» Les surfaces investiguées entre 1981 et 1986 correspondent à un secteur seulement du site antique de Marsens-Riaz. Grâce à la découverte d'un cimetière au lieu-dit La Pierre lors de fouilles effectuées en 1964 et à la présence de bâtiments repérés par photographies aériennes ou prospections géophysiques à l'est de la route romaine, la surface de cette agglomération peut aujourd'hui être estimée à 4 ha au minimum.

La route qui traverse le site joue un rôle de première importance dans la région à partir du milieu du 1<sup>er</sup> siècle

de notre ère au moins, puisqu'elle permet l'accès au *fanum* de Tronche-Bélon, aux ateliers de forge d'En Barras et aux domaines fonciers voisins de Vuippens/La Palaz et Riaz/L'Etrey par exemple. Elle s'intègre dans un réseau de voies sillonnant la Gruyère et rejoint *Uromagus*-Oron, puis *Aventicum*-Avenches et le *limes* germano-rhétique au nord, *Viviscus*-Vevey et l'Arc lémanique ou le Valais au sud; un axe supplémentaire reliant plus directement la Gruyère au Valais via Aigle peut être envisagé par la vallée de l'Intyamon. La topographie des lieux ne laissant pas d'alternative à l'emplacement d'une



L'agglomération de Marsens-Riaz dans son contexte régional.



route autre que celle qui traverse la plaine de Marsens, cette voie est donc un lieu de passage obligé si l'on souhaite ou doit parcourir la région du nord au sud. Pour preuve: l'actuel tracé de l'autoroute A12!

Lors de sa grande phase de développement (état 1; env. 50-100/120 après J.-C.), l'agglomération est centrée sur

les activités métallurgiques; ses cinq ateliers de forge ont laissé des centaines de kilos de déchets de production. L'activité démarre vers 50 après J.-C. et s'intensifie dès 60/70, années qui coïncident avec l'expansion des sites alentour et la reconstruction du temple de Tronche-Bélon. L'urbanisme est discret mais présent, et deux quartiers aux fonctions bien spécifiques se dessinent: les ateliers

Détail d'une fibule en forme de roue richement ornée.



métallurgiques au nord, peut-être un lieu de vie au sud ou à l'est. L'économie repose sur les tâches à la forge; on s'adonne à l'élevage et aux travaux agricoles uniquement pour subvenir aux besoins de la communauté. Les forgerons produisent des objets simples et peu diversifiés, destinés à alimenter la région (et peut-être le temple de Tronche-Bélon) en ferrures et en clous; ils effectuent

des réparations et entretiennent les outils nécessaires au bon fonctionnement des activités.

À l'état 2 (100/120-280/320 après J.-C.), de nouveaux bâtiments remplacent les ateliers de forge. De tailles variables et espacés les uns des autres, ils sont implantés avec le long côté parallèle à la route, ce qui est inhabituel dans le monde romain: dans les agglomérations secondaires de plus grandes dimensions, l'essentiel du tissu urbain se compose de maisons allongées placées côté à côté, petit côté donnant sur la route. Même si la «parure monumentale» de l'agglomération s'étoffe, avec l'aménagement de trottoirs et de portiques et surtout la construction de thermes, le plan des édifices et leur orientation témoignent vraisemblablement de la persistance de traditions locales. Les activités qui font vivre et prospérer la communauté sont difficiles à définir, car elles ont laissé très peu de traces; quelques objets se rapportent au travail du textile, du bois ou du cuir, que l'on pratique dans un cadre domestique. Toutefois, l'un des bâtiments (B12) joue un rôle différent, d'ordre commercial ou administratif! Il est donc probable que les activités rémunératrices découlent de l'emplacement du site, en bordure de l'unique voie permettant de traverser la Gruyère. Sans être un relais routier, l'agglomération se développe comme un lieu de transit, de drainage et d'échange de marchandises, à l'échelle de la région; on fait affaire avec les *villae* environnantes, les personnes de passage, les pèlerins fréquentant le temple et les commerçants qui sillonnent la région.

À l'état 1 comme à l'état 2, l'urbanisme peu développé, l'architecture des édifices et les programmes décoratifs n'évoquent pas les confortables installations représentatives de la riche société gallo-romaine. Le mobilier métallique ne compte ni vaisselle, ni luminaire, ni meuble de qualité et quasiment aucun objet lié à l'armée (*militaria*) ou élément de char. Ceci témoigne d'une population rurale au niveau social modeste, attachée aux traditions gauloises de ses ancêtres mais tout de même bien intégrée au monde romain dans lequel elle évolue: l'édifice balnéaire, équipé des aménagements de base mais dépourvu de décors ostentatoires, renforce cette appréciation générale. Les déchets alimentaires montrent en outre que le bœuf, le porc, le mouton et la chèvre figurent au menu, mais aucun animal issu de la chasse. La présence de certains artefacts rares ou remarquables (pommeau d'épée, stylet richement orné, fibules de belle facture, etc.) fait donc figure d'exception dans ce contexte plutôt modeste! Avec les nombreuses céramiques d'importation, parfois assez prestigieuses, ces objets ne reflètent pas un site de forte consommation, mais bien la position favorable de l'agglomération, à un point de passage obligé.

# Notre mission

# FOCUS

## Votre histoire





ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service archéologique SAEF  
Amt für Archäologie AAFF